

République Française
Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Arrondissement : Castellane
LE FUGERET - COMMUNE

Séance du vendredi 03 avril 2026

Délibération N° DE_019_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	11	11
Date de la convocation : 26/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trois avril deux mille vingt-six, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Hôtel de Ville salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Monsieur Jean PELLEGRIN.

Présents : Monsieur Jean PELLEGRIN Monsieur Olivier MASSE Madame Nathalie RIGALT Monsieur Sébastien JACOMET Madame Céline DI POPOLO Monsieur Henri DOZOL Madame Jennyfer BALTHAZARD Madame Denise HONNORATY Monsieur Pierre REYNAUD Monsieur Eric Pierre FAY Madame Nicole ALBANO

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Monsieur Henri DOZOL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délégué à la Commission de Contrôle de la Liste Electorale

Aux termes de l'article L 19 du Code Electoral, une commission de contrôle de la liste électorale est instituée dans chaque commune.

Cette commission statue sur les recours administratifs préalables déposés par tout électeur intéressé par une décision d'inscription ou de radiation sur la liste électorale. Elle s'assure également de la régularité de cette liste.

Conformément aux dispositions de l'article R 7 du Code Electoral, les membres de la commission : si deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal, la commission de contrôle des listes électorales est composée de 3 conseillers municipaux issus de la liste majoritaire et de 2 conseillers municipaux de la liste d'opposition.

Monsieur le Maire propose :

- DI POPOLO Céline
- REYNAUD Pierre
- HONNORATY Denise
- FAY Eric-Pierre

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de reception de l'AR: 09/04/2026

004-210400909-DE_019_2026-DE
A G E D I

- ALBANO Nicole
- BALTHAZARD Jennyfer (suppléante)

Le conseil municipal décide de désigner ces membres pour la commission de contrôle des listes électorales

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean PELLEGRIN
Président de séance

Monsieur Henri DOZOL
Secrétaire de séance

Date de transmission de l'acte: 09/04/2026

Date de reception de l'AR: 09/04/2026

004-210400909-DE_019_2026-DE

A G E D I